

DIDIER MAURIN FINANCE

Siège social

72 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. +33 1 40 07 82 89

www.didiermaurinfinance.fr

Services administratifs

60 boulevard de La Rochelle
55000 Bar-le-Duc
Tél. : +33 3 29 70 61 61

info@didiermaurinfinance.fr



LETTRE FINANCIÈRE n°99

- Juin 2013 -

A

u risque de jouer les Cassandre, et si vous observez de près l'actualité, vous vous apercevrez que les partis d'extrême droite et d'extrême gauche, qui montent de plus en plus dans les sondages tant en France qu'en Europe, sont fort décidés à ne pas rembourser la dettes des Etats.

Dès lors, et en supposant que leurs idées soient tôt ou tard mises en application, un contrat d'assurance-vie de 100.000 euros rempli d'obligations d'Etats à 3% n'en vaudra plus que 65.000 si un jour un tiers de la dette ne devait pas être remboursée, passerait à 35.000 euros si les 2/3 de la dette étaient visés... et pourrait même valoir zéro si l'effacement total de la dette constituait l'objectif final.

Rappelons aux passionnés d'Histoire que la dernière fois que la France a fait faillite était sous le Directoire, soit il y a environ deux siècles.

A l'époque, de nombreuses familles, qui avaient beaucoup prêté à l'Etat, furent complètement ruinées, et son image de marque détruite, la France a dû attendre trois décennies avant de pouvoir emprunter à nouveau.

Reste la méthode chypriote, que certains Etats vont peut-être expérimenter, où en cas de coups durs il suffit de se servir dans les comptes bancaires des clients...

A Chypre, 10% de l'épargne globale fut saisie, et pas seulement auprès des Russes contrairement à ce qu'essaient de nous faire croire les banquiers français, en sachant que pour les deux banques chypriotes en faillite, c'est 60% des avoirs des clients qui fut prélevée ?...

Mal à l'aise, les banques françaises veulent nous faire croire que le "Fonds de Garantie des Dépôts" jouerait en cas de krach et garantirait vos avoirs jusqu'à 100.000 euros par banque... mais en oubliant de vous dire que le "Fonds de Garantie des Dépôts" lui-même ne couvre que 2% des avoirs des clients des banques (soit 2000€ seulement pour 100.000€ déposés et vous pouvez vous reporter aux articles de nos précédentes lettres financières à ce sujet) et qu'il n'est garanti que par les banques elles-mêmes ??!...

Aucune garantie bancaire n'existe donc en France, ce d'autant que de grands groupes comme le Crédit Agricole, la Société Générale et BNP Paribas par exemple, perdent des milliards tout en manipulant leurs comptes (la Grèce, notamment, leur a coûté très cher).

Dès lors, les deux pays européens qui trouvent grâce à nos yeux pour localiser votre épargne sont l'Allemagne et le Luxembourg, un choix qui se révèle important en période de crise.

Et comme vous pouvez l'imaginer, nous sommes très fiers d'avoir toujours refusé de commercialiser à nos clients des PERP et autres loi Madelin qui, en échange d'une réduction d'impôt et d'une rente viagère à terme non définie et hautement fiscalisée, vous dépossèdent **complètement** de votre capital qui devient la propriété de la banque ??

Selon nous, ces plans d'épargne ne sont pas très loin d'une certaine forme de "spoliation institutionnalisée" où l'Etat français vote des lois qui permettent aux banques de se renflouer avec votre argent.

D'ailleurs, là encore, on peut s'interroger sur ce que vaut la parole de l'Etat et les "garanties" qu'il propose ??

Et la même chose est valable pour les investissements dans les DOMTOM que

nous n'affectionnons guère à quelques rares exceptions près, les réductions d'impôts offertes par l'Etat étant alléchantes pour des valeurs de revente souvent à perte et/ou des rentabilités trop faibles ou des risques trop importants.

De toute façon, comme nous l'écrivons depuis longtemps, on n'investit **jamais** uniquement pour une réduction d'impôts qui ne doit constituer qu'un supplément d'intérêts à un placement de qualité.

En matière d'investissements, nous avons revendu l'or il y a quelques mois car il commençait à baisser, une baisse qui fut accentuée par Chypre.

En effet, au moment de sa crise, l'île ayant besoin de plusieurs milliards, fut obligée de vendre son stock d'or ce qui accentua la baisse des cours, et d'autres investisseurs détenteurs d'or prenant peur et vendant précipitamment, les cours descendirent plus avant !

Car il en est toujours de même en matière d'investissements financiers et immobiliers !

La baisse accentue la baisse et la hausse la hausse !

Lorsque les philosophes affirment que "**la peur est l'ennemie de la raison**", et cela est également valable pour nos vies privées, ils sont encore en dessous de la vérité !

Dès lors, la notion de "juste prix" n'existe jamais pour les marchés financiers et immobiliers, "la peur de perdre" étant toujours en concurrence avec "la peur de rater la hausse" !

La "peur humaine" est donc l'un des phénomènes qui a permis à tant d'actifs de qualité de s'effondrer au cours de la décennie passée, car de la peur, il y en a beaucoup dans la période actuelle ce qui rend attractifs nombre de marchés.

Cela étant, nous pensons que tôt ou tard l'or reprendra le chemin de la hausse et à ce moment-là, vous verrez que beaucoup d'investisseurs "auront peur" de rater son ascension !!

Pourquoi ?

Tout simplement parce que notre planète est maintenant complètement dérégulée économiquement avec la dette des Etats et que ces derniers n'ont plus le choix... il faut faire massivement de la planche à billets !

Prenez l'exemple du Japon.

Il vient d'imprimer des centaines de milliards pour faire baisser la valeur du Yen et pouvoir encore mieux exporter.

Résultat : la bourse japonaise monte à nouveau car comme nous l'écrivons depuis longtemps dans nos lettres financières, une partie de ces milliards de "planches à billets" arrive sur des marchés financiers et immobiliers qui finissent par reprendre le chemin de la hausse !

En conséquence, les personnes qui vont payer la crise sont celles qui placent leur argent à 2 ou 3% avec une inflation **réelle** de plus en plus importante et ce, sans oublier l'insécurité des dépôts, là où les investisseurs qui empruntent vont être de plus en plus gagnants avec la dévalorisation de la valeur de leurs crédits !

Dès lors, **les actifs de qualité** ont notre préférence, tels les SCPI, les forêts, les actions, les vignobles, les diamants, etc. dont la valeur va encore s'apprécier. Quant à **l'immobilier international**, vous savez qu'il est l'une des nos passions, et ce surtout au Brésil, aux Etats-Unis et en Asie ! D'ailleurs, les fonds *Henderson Horizon Asia Pacific Property*, *MS INVF Asian Property*, *Schroder ISF Asia Pacific Property Secs*, *Fidelity Asia Pacific Property* et *BNPP L1 Real Estate Secs Pacific*, que nous avons sélectionnés car ils sont investis dans de l'immobilier asiatique haut de gamme, enregistrent respectivement des performances de **+45,76%**, **+39,40%**, **+36,48%**, **+39,34%** et **+42,75%** sur les 12 derniers mois (*période du 30.04.2012 au 30.04.2013, source Morningstar*), et ce, alors même que cette crise mondiale n'est pas encore terminée !

Est-ce à dire que tout est maintenant définitivement réglé au niveau international ?

Rien n'est moins sûr !

En effet, si les Etats-Unis, la Chine et le Japon ont déjà imprimé des centaines de milliards de papier-monnaie, l'Europe, elle, n'a imprimé que 1.500 milliards

d'euros pour le moment là où il en faudrait au moins 6.000 !

Mais ne nous plaignons pas !

Initialement, les Allemands ne voulaient imprimer pas même quelques centimes... mais ils n'ont pas eu le choix, car lorsqu'un Etat menace de faire faillite, il faut réagir vite !!

Didier Maurin

P.S. : pour en savoir plus, consultez nos sites Internet :

www.didiermaurinance.fr

www.katleya-gestion.ch

La présente note d'information, en tenant compte des différentes tendances qui s'expriment dans le monde de l'économie ou dans la presse financière, a pour but de vous informer et de vous faire partager mon analyse financière personnelle afin de vous permettre de faire vos choix et de prendre vos décisions dans les meilleures conditions possibles. Gardez toutefois présent à l'esprit que les marchés financiers sont susceptibles de fluctuer à la hausse comme à la baisse, que les performances passées ne préjugent pas des performances à venir, et qu'il n'est donc pas prudent ni raisonnable de concevoir un investissement sur les marchés financiers et immobiliers comme un placement à court terme et/ou sans risque. N'omettez pas en outre de considérer qu'il importe de diversifier votre patrimoine en tenant compte tout à la fois de vos propres objectifs et de la conjoncture du moment.

Etats-Unis : le nombre de nouveaux chômeurs au plus bas depuis 2008

TRAVAIL — Les nouvelles inscriptions au chômage ont poursuivi leur baisse aux Etats-Unis la semaine dernière pour atteindre leur plus faible niveau depuis plus de cinq ans, à la mi-janvier 2008, selon des chiffres publiés, hier, par le département du Travail. Le ministère a recensé le dépôt de 323.000 demandes d'allocations de chômage entre le 27 avril et le 4 mai, soit 1,2 % de moins que la semaine précédente, en données corrigées des variations saisonnières. Selon les derniers chiffres du gouvernement sur l'emploi, les embauches se sont accélérées en avril aux Etats-Unis, où le taux de chômage a encore reculé de 0,1 point, pour s'établir à 7,5 %, son niveau le plus faible depuis décembre 2008.

Source : Les Echos – Vendredi 10 mai 2013

Les paradis fiscaux britanniques s'engagent contre le secret bancaire

RÉGULATION

Londres a trouvé un accord avec les Bermudes et les îles Vierges.

Un échange d'informations sera instauré avec cinq grands pays.

Nicolas Madelaine
nmadelaine@lesechos.fr
—Correspondant à Londres

« Un tournant », selon le Trésor britannique. « Une bonne nouvelle mais qui doit s'étendre à d'autres pays et concerner les sociétés



Aux Bermudes. Toutes les dépendances de la Couronne britannique se sont ralliées à la stratégie de transparence fiscale prônée par Londres, se félicite George Osborne. Photo Photononstop

écrans », selon l'association Tax Justice Network. Londres n'est sans doute pas au bout de ses peines pour lutter contre l'évasion fiscale dans sa sphère d'influence. Mais, alors que le gouvernement de David Cameron préside un G8 qui a mis le sujet au cœur de son agenda, il veut montrer qu'il fait des avancées.

Un accord de partage automatique d'informations bancaires a ainsi été annoncé hier entre, d'un côté, les îles Vierges britanniques, les Bermudes, Anguilla, Monserrat et les îles Turques-et-Caïques, et, de l'autre, le Royaume-Uni mais également la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. George Osborne a saisi cette occasion pour se féliciter que

tous les territoires britanniques d'outre-mer et dépendances de la Couronne ayant un centre financier significatif partagent désormais la stratégie de transparence fiscale prônée par Londres. Les îles Caïmans avaient en effet signé un accord similaire avec ce G5 en avril. Quant à l'île de Man, elle promet de rejoindre cette initiative multilatérale, et Guernesey a manifesté un intérêt « *clair* » à faire de même. Ne reste plus qu'à connaître la position de Jersey, qui a déjà promis d'échanger des informations avec le fisc britannique. Londres a cherché à saisir l'opportunité du fameux règlement américain Foreign

Account Tax Compliant Act (Fatca) pour en imposer sa propre version avec ses paradis fiscaux satellites.

« Un pas dans la bonne direction »

Concrètement, les noms, adresses, dates de naissance de détenteurs de comptes, le numéro de ces derniers, leur solde ainsi que les transactions effectuées seront automatiquement communiqués au G5 dans le cadre de l'accord. Nul doute que ces pays qui tentent d'éponger leur déficit budgétaire seront particulièrement intéressés par ce qui se passe aux îles Vierges, tout spécialement pointées du doigt lors de

l'épisode de l'OffshoreLeaks du 4 avril dernier.

Les associations restent toutefois prudentes. Pour John Christensen, le directeur du Tax Justice Network, les « *aspects multilatéral et automatique de cet accord sont un pas dans la bonne direction* ». Cependant, il faut étendre ce partage au-delà de l'OCDE sans quoi l'évasion fiscale se repliera sur des paradis plus éloignés. Surtout, « *il faut que les sociétés offshore, les trusts ou les fondations, et pas seulement les comptes personnels, soient également tenus à la transparence car ce sont eux qui assurent le gros de l'évasion fiscale en garantissant l'anonymat* », explique-t-il. ■

La future "chypriotisation" des comptes bancaires est déjà programmée

23 avr 2013 | Valentin Petkantchin | Catégorie: Article, Inflation, dettes souveraines et récession



Le gel des comptes et le *haircut* substantiel — voire la perte quasi-complète — qui se dessinent pour les gros déposants à Chypre ont été une surprise pour beaucoup. Pourtant, nombreux sont sans doute les déposants qui croient toujours leurs économies en sécurité, considérant que ce qui s'est passé sur l'île méditerranéenne ne les concerne pas. Les pouvoirs publics et les médias n'ont-ils pas répété à volonté que la situation chypriote est exceptionnelle et que cela n'arriverait pas ailleurs ?

Or nous avons déjà souligné dans un [article précédent](#) qu'en déposant de l'argent à la banque, en réalité vous lui prêtez vos économies et êtes créancier de la banque. Et si le signal chypriote ne vous a pas suffisamment alerté au risque que cela représente, sachez que les pouvoirs publics dans de nombreux pays occidentaux ont déjà officiellement bien enclenché le processus de "chypriotisation" des dépôts bancaires. En fait, ce n'est même pas un secret : Olli Rehn évoque ainsi ouvertement le fait que la responsabilité des déposants sera engagée en cas de restructuration ou de faillite bancaire au sein de l'Union européenne.

Il s'agit d'un changement extrêmement important. Car cela signifie que ce qui vient de se passer à Chypre sera en fait non pas l'exception, mais la règle en cas de futur problème bancaire.

Deux points méritent d'être soulignés à cet égard dans le nouveau cadre réglementaire qui se prépare.

▪ Après le *bail out*... le *bail in* !

D'une part, le "pot-aux-roses" se cache derrière le terme jargonnel d'instrument de "renflouement interne" (ou *bail-in*), c'est-à-dire une mise à contribution des créanciers d'une banque en difficulté, parmi lesquels figureront justement... les déposants.

C'est ce qui est prévu, par exemple, dans la nouvelle [directive européenne](#) de redressement et résolution des défaillances bancaires (*Recovery and resolution directive* ou RRD), qui est en attente de première lecture au Parlement européen. Il y est stipulé que le *bail-in* devrait être "appliqué à un éventail aussi large que possible d'engagements ou de passifs non garantis" (point 47).

Si les dépôts garantis de moins de 100 000 euros sont pour l'instant exclus, tous les

autres dépôts entrent précisément dans cette dernière catégorie. Si vous ou votre entreprise détenait un compte qui a un solde supérieur à cette somme, selon la nouvelle loi, vous risquez donc de la perdre, en partie ou en totalité.

Un rapport conjoint du Fonds de garantie des dépôts américain (FDIC) et de la Banque d'Angleterre le précise clairement : "les dépôts non-assurés seraient traités de la même manière que les autres engagements similaires dans le processus de résolution, et il faut s'attendre à ce qu'ils soient dépréciés" (point 34). Il est difficile d'imaginer un avertissement plus clair que cela — les déposants dans ces deux pays doivent d'ailleurs s'estimer également avertis.

Or dans un système bancaire à réserves fractionnaires, une telle réforme n'est certainement pas gage de stabilité. A la moindre rumeur sur la fragilité d'une banque, les gros déposants risquent en fait de se ruer pour vider leurs comptes, accélérant la faillite de l'établissement en question.

Enfin, les Canadiens devront eux-aussi se préparer à subir le risque de "chypriotisation" de leurs comptes bancaires. En effet, dans son plan budgétaire 2013, le gouvernement propose d'établir un régime de *bail-in* similaire à celui ci-dessus.

▪ **Virage réglementaire**

Ce n'est pas tout. Un deuxième virage réglementaire mérite aussi l'attention. Il consiste dans le fait que "les systèmes de garantie des dépôts sont intégrés dans la hiérarchie des créances et sont considérés comme étant de même rang que les créances non privilégiées et non garanties" (point 4.4.15. de la directive européenne RRD).

Concrètement, cela signifie que le peu d'argent liquide dont disposent ces fonds nationaux — en comparaison des dépôts à assurer — ne servira même plus à vous indemniser en tant que déposant en cas de faillite de votre banque. Il sera désormais versé à la banque en faillite, celle-là même qui a mal investi et mis en danger vos économies.

Si vous comptiez encore sur ces fonds de garantie en cas de pépin, une telle disposition devrait vous faire réfléchir, et ce même si vous êtes un petit déposant. C'est ni plus ni moins comme si le fonds d'indemnisation des accidents de la circulation se mettait à verser les montants des dommages au conducteur, responsable de la collision mais insolvable, au lieu de vous les verser à vous en tant que victime. Que faire si celui-là le gaspille, en restant tout aussi insolvable ?

En tant qu'épargnant, investisseur ou entrepreneur — la survie de votre entreprise en dépend — il est impératif de suivre de près ces évolutions réglementaires. Car la "chypriotisation" de vos comptes bancaires est bel et bien déjà dans les cartes.

Les fondamentaux de l'or restent intacts

19 avr 2013 | Dan Denning | Catégorie: Or & Matières Premières



- Quels sont les "fondamentaux" qui soutiennent l'or ? Tout d'abord, **l'or est un actif** qui n'est le passif de personne. En outre, ce qui s'est passé à Chypre est la preuve qu'à la limite, les autorités monétaires et politiques vous confisqueront vos économies. Les banques centrales du monde entier continuent d'imprimer de la monnaie et de monétiser la dette publique. Ce sont là des faits.

Tout cela nous indique que ceux qui contrôlent et tirent bénéfice de l'impression et de l'utilisation du papier-monnaie sont prêts à tout pour garder leur position sociale et leurs privilèges. C'est leur système et il fonctionne. Ils n'apprécient pas que le prix de l'or agisse comme un signe de la confiance du peuple (ou de son manque de confiance) dans le papier monnaie ou les finances publiques.

Mais, dans la mesure du possible, ne liez pas ce signe de confiance à toute l'émotion des grandes fluctuations de prix. Demandez-vous si le papier-monnaie gagnera ou perdra de la valeur au cours des 10 prochaines années. Puis demandez-vous si vous préféreriez plutôt avoir de l'argent en banque ou des métaux précieux en main. Les réponses à ces questions vous apprendront tout ce que vous avez besoin de savoir.

En outre, selon mon expérience, c'est la première fois depuis presque 10 ans que nous voyons un rejet de l'or en tant qu'actif. Il était détesté au début de cette décennie pour exactement les mêmes raisons : il n'avait pas de réelle utilisation économique... il ne produisait aucun rendement mais coûtait cher à stocker... il servait à rien d'autre qu'à faire joli dans une pièce sombre et froide.

Ceux qui ne comprenaient pas l'or à cette époque ne le comprennent pas plus aujourd'hui. La seule différence est qu'aujourd'hui les terribles fluctuations des prix ont fait surgir de nulle part les baissiers sur l'or. Ils se vengent verbalement. La foule réclame des prix plus faibles.

▪ Est-ce de l'obstination ?

Naturellement, cela pourrait être lié au fait que nous sommes si obstiné dans notre position, si accroché à nos propres croyances et si content de nous après douze années de hausse des prix du lingot, que nous sommes soit incapable soit réticent à considérer l'évidence sous notre nez. Est-il possible que nous refusions de voir le marché baissier de l'or parce que nous sommes émotionnellement attaché à notre propre position ?

Oui, bien sûr, c'est possible. Tout investisseur croit qu'il est un génie pendant un

marché haussier. Une partie de la crédibilité de Warren Buffett est qu'il a commencé sa carrière d'investisseur pendant une période où une grande expansion de la masse monétaire a conduit à une hausse historique des bénéfices des entreprises. Buffett a eu la sagesse de naître au bon moment et de surfer sur la tendance.

Il est important de connaître ses limites en tant qu'être humain et de ne pas confondre chance et génie personnel. Mais si vous aviez acheté de l'or au cours des 10 dernières années parce qu'il s'agit d'un actif réel et qu'il est utilisé depuis 5 000 ans comme moyen d'échange et réserve de valeur, peu de choses ont changé depuis la semaine dernière, excepté le prix d'une once d'or. En tant qu'actif monétaire, l'or sera encore là bien après que le yen, l'euro et le dollar seront utilisés comme papier toilette.

Même les artistes — pas particulièrement réputés pour leur intérêt pour les questions financières — semblent savoir cela. Il a fallu un certain temps pour qu'une oeuvre d'art exposée au Museum of Old and New Art de Hobart soit reconnue. C'est ainsi que cela devrait être pour une belle oeuvre d'art, qu'il s'agisse d'un livre, d'un film ou autre. Son sens — si elle en a un — ne devrait pas être flagrant et sauter aux yeux. S'il est trop évident, il s'agit soit d'une marque de soupe soit d'un panneau de signalisation routière.

L'oeuvre en question ressemblait à une longue ligne de motifs de feuilles sur du papier coloré, du moins vu de loin. En se rapprochant — et il fallait vraiment mettre le nez dessus pour observer le papier sur lequel chaque feuille était collée — on pouvait voir que le papier coloré était en fait un collage de billets de banque de monnaies anciennes. La plupart provenaient de pays d'Amérique du Sud ou du sud-est asiatique.

▪ **Qu'est-ce qui a un sens ?**

On pourrait organiser un bon débat philosophique pour savoir si quelque chose dans la vie ou dans le monde possède un sens réel, objectif. La réponse à cette question dépasse le cadre de nos chroniques. Mon avis, s'il vous intéresse, est que les êtres humains sont des machines à faire du sens.

Dans la mesure où nous utilisons les mêmes sens pour percevoir le monde (l'ouïe, le toucher, la vue et le goût) et que nous partageons le même coeur humain faillible avec toutes ses émotions, nous avons tendance à trouver les mêmes significations aux oeuvres d'art. Pourquoi tirons-nous la même signification de films ou de livres ou de tableaux célèbres ? Peut-être parce que tout d'abord c'est ce que nous y cherchions ou peut-être que l'artiste a su faire passer son message.

Mais pour les besoins de cette chronique il n'est pas important de savoir pourquoi nous croyons dans une signification donnée. Par exemple, dans le cas des feuilles peintes sur le papier, nous pouvons imaginer un message politique et écologique. Pensez à tous ces arbres abattus pour fabriquer du papier monnaie, qui ne vaut plus

rien aujourd'hui. Quelque chose de concret transformé en quelque chose d'abstrait, avec la perte de quelque chose qui a une certaine valeur, et sans rien qui en vaille la peine en retour. Voici une des significations qu'on pourrait en tirer.

Une autre signification pourrait être que l'argent ne pousse pas sur les arbres. L'argent c'est les arbres. On transforme un actif réel, concret, en une idée. L'idée est que le billet que vous avez dans les mains a de la valeur parce que tout le monde s'accorde pour dire qu'il en a. Tout le monde s'accorde également à reconnaître que le billet est réellement un bel arbre réduit à un portrait de la taille d'un portefeuille. Mais vous pouvez encore échanger vos arbres contre d'autres actifs réels comme du vin, de la nourriture ou de l'or.

Les arbres poussent et meurent. Ils peuvent être coupés, brûlés ou débités en rondins jusqu'à extinction. Le papier monnaie est éphémère. Tout au long de l'histoire, il est toujours apparu et a disparu, parce que ceux qui l'impriment ne peuvent résister à la tentation d'en imprimer encore plus. Il en va toujours ainsi.

L'or n'est pas comme un arbre. Il est difficile à détruire. Il ne pousse pas sur les arbres. Et on ne peut en extraire plus à partir d'une presse. C'est pour cela que les gens l'ont toujours utilisé comme une réserve de richesse et un moyen d'échange. Ses propriétés physiques lui donnent une fiabilité qu'on ne peut jamais obtenir d'une monnaie papier émise par un gouvernement et qui n'est pas adossée à un métal.

Est-ce là une vision orthodoxe ou démodée ? Elle semble l'être certainement, si l'on se fie à ce qui s'est passé ces derniers jours sur le marché de l'or. Est-ce important pour l'or ? Pas le moins du monde. Les papiers monnaie d'aujourd'hui seront-ils exposés dans les musées de demain ? Seulement s'ils ne sont pas tous brûlés pour produire quelque chose d'utile d'abord, comme de la chaleur. Pour l'instant, toute la chaleur est du côté des détenteurs d'or.

Source : La Chronique Agora –Vendredi 19 avril 2013

Articles reproduits par le cabinet DMF avec l'autorisation du CFC.

Les documents reproduits sont des œuvres protégées et ne peuvent à nouveau être reproduits sans l'autorisation du CFC.



Société de Conseil en Gestion de Patrimoine SNC au Capital de 40 000 euros R.C.S. PARIS B 388 724 643 •

Code APE 6622Z Carte Professionnelle n°T9503 délivrée par la Préfecture de Paris • "Garanties financières et Assurances de responsabilité civile et professionnelle conformes aux Articles L530-1 et 2 du code des Assurances" • Société de courtage en assurance ORIAS n° 07 002 321,

<http://www.orias.fr>, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel - ACP, 61 rue de Taitbout, 75346 PARIS Cedex 9 •

Conseiller en Investissements Financiers n° D003812 Membre de la C.N.C.I.F. Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers - Association agréée par l'AMF • Membre de la C.N.C.E.F. Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers •